



## CCE GRDF du 18 octobre 2018

### Déclaration Liminaire

Alors que le Président Macron et son gouvernement inscrivent la refonte de l'assurance chômage dans la poursuite de la casse du Code du Travail, l'objectif de la journée de mobilisation du 09 octobre dernier était de démontrer que la contestation sociale est toujours présente et que des alternatives sociales sont possibles. Gouvernement et MEDEF doivent maintenant entendre et répondre enfin à ces attentes qui s'expriment, dans tous les secteurs d'activités, pour le progrès social.

Si ce 09 octobre a été une belle preuve que les salariés, jeunes, demandeurs d'emplois et retraités ne veulent pas de cette politique creusant les inégalités et prenant aux pauvres pour donner aux riches, cette journée doit rapidement en appeler d'autres !

Car, si le gouvernement a constaté que les prévisions de croissance étaient moins bonnes que prévues, plutôt que de se questionner sur les dégâts répétés de l'austérité, il a sonné l'ordre de chercher de nouvelles économies. Sitôt le projet de loi « liberté de choix de son avenir professionnel » ayant terminé son parcours parlementaire, président et gouvernement annoncent plusieurs amendements visant à mener, dès cet automne, une nouvelle négociation assurance chômage.

Si les négociations dans les branches professionnelles lèvent le voile sur l'organisation de la flexibilité telle que voulue par le patronat, pour la CGT, il n'est évidemment pas question de négocier à la baisse les droits des chômeurs !

A l'instar de ce que le patronat prône sur l'ensemble de la sécurité sociale, en particulier assurance maladie et retraites, avec un recours massif à toutes les formes possibles de contrats précaires, le MEDEF et son tout nouveau président surfent sur une ligne tout aussi libérale que celle de Macron. Leur projet est bel et bien d'accentuer le démantèlement de la solidarité en matière d'assurance chômage...

Pour la CGT, il est au contraire indispensable de renforcer la solidarité à l'heure où seulement 43% des chômeurs sont indemnisés, et de lutter contre la précarité pour l'éradiquer ! Si au cœur des préoccupations du monde du travail figurent la sécurité sociale, la santé, la retraite, l'éducation et la formation..., sur chacun de ces sujets, d'autres choix sont possibles et la CGT est porteuse de propositions pour conquérir de nouveaux droits. C'est ce que nous défendons avec la sécurité sociale professionnelle, comme outil de mise en œuvre du Nouveau Statut du Travail Salarié : un droit au travail et pour toutes celles et ceux qui en sont privés, un revenu de remplacement.

Cela passe par la stricte égalité salariale femmes/hommes, par la prise en compte de la situation des primo-arrivants, notamment les jeunes sortant des études, par des mesures pour les seniors et pour les chômeurs de longue durée.

Vous demandez aux agents des efforts, un engagement sans faille et la défense de leur outil de travail... Au-delà de la reconnaissance, commencez par les respecter en respectant leur travail, en stoppant les intentions de poursuites de gagne-petit telles que les réorganisations de l'astreinte ou de l'organisation du travail dans le cadre de PER 2019 ou bien encore les convocations qui continuent de tomber suite au mouvement social du printemps dernier !

Monsieur le président, la situation n'est pas si idyllique que vous, « représentants de la direction », la décrivez. Il est temps de joindre la parole aux actes. Il est temps de montrer de la considération à ceux qui produisent les richesses de l'entreprise. Il est temps de mettre les moyens nécessaires

et de ne pas attendre l'entrée en négociation pour arriver, in fine, avec des miettes (et encore, quand il en reste).

Même si l'on peut se féliciter de la « parité », au sens des ministères de « plein exercice », la valse Ministérielle à laquelle nous venons d'assister n'a rien d'une révolution. La part belle est faite à l'ensemble des composantes afin de ne léser (presque) aucun groupe politique. ! Si pour les uns c'est « champagne et petits fours », pour les autres c'est, « perquisition et suspicion »... Y voir un lien avec ce « bal des hypocrites » que constitue le fumeux collectif pour « Accélérer la transition écologique et solidaire » ne serait que pure coïncidence...

Pour autant, la désignation de Macron « champion de la terre » par les Nations Unies s'inscrit dans une stratégie globale, visant à promouvoir le capitalisme vert comme réponse aux luttes qui montent inexorablement au regard de l'urgence climatique. Ainsi, il suffirait simplement de convaincre les actionnaires de prendre en compte les problématiques écologiques dans leur « business plan » et le marché ferait naturellement le reste.

Mais la réalité confirme la vanité de tels espoirs : l'observatoire « *climat énergie* » constate que la France part à la dérive par rapport aux objectifs qu'elle s'est elle-même fixés. L'exemple de l'industrie automobile est à lui seul, significatif.

Combattre le réchauffement climatique implique une vision macroéconomique sur le long terme. Or les capitaux privés ont, par définition, une approche microéconomique et leur vocation est d'assurer à leurs détenteurs une rentabilité maximum immédiate. Il ne peut donc y avoir de nouveaux rapports à la nature sans perspective de dépassement du modèle capitaliste. Cela vaut pour l'ensemble des luttes sociales et émancipatrices, contre toutes formes d'exploitations et de discriminations.

De là à penser que notre cher Président aurait un vaste projet pour les grands énergéticiens de notre Pays il n'y a qu'un pas, tellement la question devient prégnante et alimente les plus grandes réflexions des professionnels du secteur depuis quelques mois... Car les modèles de privatisations et autres recapitalisations ne manquent pas chez certains de nos voisins. Or, ces derniers sont loin d'être des modèles sociaux et les salariés et usagers concernés en savent quelque chose...

La CGT, elle, n'a jamais failli pour défendre l'avenir industriel de toute la chaîne gazière, tout comme ses femmes et ses hommes dont l'engagement professionnel en a permis l'excellence opérationnelle et intellectuelle. Le monde énergétique change rapidement et désormais, de nouveaux enjeux s'imposent à chacune et chacun.

Pourtant, des choix discutables ont mis à bas la cohérence de toute la chaîne gazière, interdépendante, afin de satisfaire les appétits financiers des actionnaires. Ces choix n'ont jamais fait l'objet d'un vrai retour d'expérience.

Plus que jamais, la CGT se mobilise pour défendre la place du gaz et des gaz renouvelables. Alors que les lobbies veulent imposer une vision unilatérale toute électrique dans les méandres réglementaires, il n'y a jamais eu autant de synergie entre le gaz et l'électricité pour satisfaire les besoins de la nation en matière de transport propre, de besoins en chauffage et industriel, notamment avec le développement des objets connectés.

A cette heure cruciale où les opinions divergent, la CGT s'est une nouvelle fois engagée pour dénoncer les travers d'un projet d'ordonnance portant atteinte aux transporteurs gaz et par-delà à toute la filière gazière. L'amendement N°1 déposé par la FNME CGT au Conseil Supérieur de l'Énergie du 2 octobre dernier a été adopté, ce qui a, par effet mécanique fait tomber tous les autres amendements déposés afin de modifier l'article L 431-6-4 de l'ordonnance. Il aura fallu une heure et demie de débat afin que le CSE valide un ajout satisfaisant pour les GRT.

L'Etat, au travers de la loi PACTE va se désengager d'ENGIE (et de facto de ses filiales) et consacre donc son abandon de la filière gaz. Parce que le marché ne permet plus à ENGIE l'essor ou le retour financier qu'elle voudrait des infrastructures gazières..., le piédestal qui rémunère le groupe ENGIE

depuis maintenant dix années sans jamais défaillir ! L'état doit jouer son rôle protecteur de l'intérêt général et pas simplement son aspect dividende.

Que penser alors du futur de GRDF qui se retrouve déjà en grande difficulté pour réaliser ses investissements, reportant certains chantiers prévus cet automne sur 2019 avec des conséquences néfastes sur nos engagements vis-à-vis de la puissance publique ? Avec un PER 2019 qui voit se redessiner ses contours, bousculant au passage « EOAI » et ses « détournements de fond », nous constatons déjà un sur-gréement prégnant sur les postes de management aussi bien en AI qu'en APPI et en vis-à-vis, un sous-gréement concernant les techniciens gaz et les coordonnateurs... Si, dès à présent, certains emplois ne « peuvent pas rentrer dans la case », qu'advient-il des agents qui vont devoir se retrouver un point de chute à cause de la disparition ou modification de leurs régions respectives... !!!? Sans parler, principalement dans les zones urbaines, mais pas seulement, de la polyvalence très éloignée du niveau des attendus des salariés et du projet qui leur a été vendu. Malgré des besoins indispensables sur des métiers cœur, le volet formation est, quant à lui, déjà apuré !!!

Que dire alors de l'attitude de certains managers refusant de faire monter en compétences des salariés à potentiel et confessant qu'il est « plus facile de faire faire du réseau à des anciens gaziers qui ont déjà les RLC, et de la clientèle à des anciens UCF »...

La bêtise humaine atteint son paroxysme lorsque la priorité est donnée aux activités clientèle, coûte que coûte, c'est le cas de le dire, générant des risques importants en matière de sécurité et pénalisant les activités réseau (maintenance, travaux, exploitation) comme certains zélés chefs d'AI n'hésitent même plus à dire : « En 1 ; La Clientèle, en 2 ; l'Exploitation et en 3 ; le Dépannage... »

A qui profite le crime... !?

Cette fuite en avant ne peut plus continuer. Pour la CGT, il faut commencer par redonner à nos équipes les moyens financiers et la confiance dont elles ont besoin afin de pouvoir réaliser nos objectifs et assumer toutes nos responsabilités plutôt que de pousser à l'externalisation à tout crin au prix de coûts bien plus importants.

Dans un contexte aussi dégradé que celui-ci, dans nos entreprises comme dans le reste du Pays et même au-delà, les citoyens et les salariés ont toutes les bonnes raisons pour se mobiliser et revendiquer de meilleures conditions de vie, de travail et de reconnaissance...

Vous l'aurez bien compris, la journée de mobilisation du 09 octobre dernier n'était qu'une nouvelle étape dans la lutte engagée pour le VRAI travail, socialement utile, valorisant et émancipateur !

Dernière minute : Lors de la CPB du 16 octobre 2018, les employeurs ont affiché une position dogmatique pure et dure, annonçant une augmentation du salaire de base de 0,2% pour 2019, prenant en otage tous les salariés des IEG. Une honte alors que l'inflation est annoncée d'environ 2 %.

C'est une nouvelle provocation du MEDEF et des employeurs des IEG qui refusent toute négociation salariale de branche.

Ils se glorifient d'avoir les pleins pouvoirs avec l'application des ordonnances Macron.

Dans le même temps, les employeurs ont annoncé leur volonté de "casser" la grille unique et de mettre en place uniquement des minimas de branche dans un futur très proche.

Comme les années précédentes, si la posture des employeurs n'évolue pas, la future négociation de branche sur classifications/rémunérations prévue dans le cycle 2018-2020 est mort-née.

La FNME CGT appelle d'ores et déjà tous les salariés des IEG à l'action avec reprise en main de l'outil de travail pour exiger l'ouverture de négociations de branche sur le SNB.